PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lettre d'information des services de l'Etat en Saône-et-Loire

Numéro 21 - 28 juillet 2014

Edito

Pendant la période estivale, les services territoriaux de l'Etat restent mobilisés pour assurer la sécurité de tous, et en particulier des vacanciers. Les contrôles concernent aussi bien la qualité des eaux de baignade que la sécurité de la chaîne alimentaire ou bien la bonne tenue des centres de loisirs et de vacances nombreux en Saône-et-Loire. Il s'agit de la traditionnelle opération interministérielle vacances appelée ainsi car elle conjugue l'action de nombreux services spécialisés sur des cibles renouvelées chaque année. Plusieurs centaines de contrôles ou inspections de terrain sont ainsi organisés dans le département, ce qui témoigne de la permanence de l'action préventive mais aussi répressive, si nécessaire, des administrations de l'Etat au service de la protection de nos concitoyens.

Le préfet de Saône-et-Loire,
Fabien Sudry

Plan canicule en Saône-et-Loire

Milada Pantic, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet, accompagnée de Geneviève Fribourg, directrice de la délégation territoriale de l'agence régionale de santé, s'est rendue jeudi 17 juillet à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à la Chapelle-de-Guinchay. Lors de cette visite, Mme Pantic a pris connaissance du dispositif mis en œuvre au sein de l'établissement pour protéger les personnes âgées en cas de fortes chaleurs. Les personnes âgées, hébergées en institution, mais aussi celles résidant à leur domicile, font partie des personnes vulnérables comme les personnes handicapées, les jeunes enfants et les personnes sans abri, qui doivent faire l'objet d'une surveillance particulière en cas de températures élevées. Les services de l'Etat en Saône-et-Loire sont, comme chaque année, mobilisés pour protéger les populations des effets d'une canicule et les sensibiliser en rappelant les recommandations en cas de fortes chaleurs. Mme Pantic a rappelé que faire face à la canicule « c'est l'affaire de tous ».

> en savoir +

Cérémonies commémoratives des persécutions racistes et antisémites

Le dimanche 20 juillet 2014, plusieurs cérémonies commémoratives ont été organisées en Saône-et-Loire à l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France. Cathérine Séguin, sous-préfète, secrétaire générale et Francis Cloris, sous-préfet de Chalon-sur-Saône ont assisté à la commémoration dans leur arrondissement. Les sous-préfets ont lu le message de Kader Arif, Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire, auprès du ministre de la Défense, devant les élus, les représentants de forces de l'ordre et les présidents d'association. Ce message a souligné la bravoure des résistants : « par leur courage, ils ont rendu l'honneur au pays des droits de l'homme et maintenu vive la flamme de l'humanité en maintenant la vie ».

> en savoir +

Pôle de compétence sécurité routière de l'Etat

Le pôle de compétence sécurité routière de l'État en Saône-et-Loire s'est tenu le jeudi 10 juillet 2014 à la direction départementale des territoires à Mâcon.
Pour la première fois, les médias locaux étaient invités à y assister. Communiquer sur le bilan, les actions de prévention et de répression est fondamental pour lutter contre l'insécurité routière.
Le pôle de compétence sécurité routière de l'État en Saône-et-Loire réunit tous les acteurs concernés pour la lutte contre l'insécurité routière. Il a pour principales missions d'analyser l'accidentologie, d'élaborer la politique locale de sécurité routière et de réaliser le bilan départemental des opérations de sécurité routière.
Un point sur les accidents en Saône-et-Loire ainsi qu'un bilan sur les actions du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) et notamment sur l'opération « Civil'été routes 2014 » du samedi 5 juillet ont été effectués.

> en savoir +

Mode d'emploi de la baignade en toute sécurité

En Saône-et-Loire, on recense 16 lieux de baignade déclarées dont 2 payantes et 5 surveillées. Les services de l'Etat sont mobilisés pour limiter les risques liés à la baignade.
En effet, la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) effectue des contrôles réguliers sur les lieux de baignade, notamment la vérification des qualifications des surveillants, des procédures de sécurité et de secours et des affichages. L'agence régionale de la santé (ARS) contrôle la qualité des eaux de baignade.
Pour passer un été en toute sécurité, il est important de respecter quelques recommandations :
- ne pas s'exposer longtemps au soleil et rentrer dans l'eau progressivement,
- choisissez les zones de baignades surveillées,
- surveiller vos enfants en permanence,
- tenez compte de votre forme physique.

> en savoir +

Brèves

GéoRisques

Nouveau site internet http://georisques.gouv.fr/ conçu pour faciliter l'utilisation et le partage des données et des informations cartographiques sur les risques pour tous les publics : risques naturels et technologiques.

Conjoncture agricole mensuelle

Chaque mois, vous pouvez consulter sur le site internet départemental de l'Etat www.saone-et-loire.gouv.fr la situation de l'agriculture de Saône-et-Loire : conditions climatiques, surfaces et rendements des cultures, suivi des marchés, séries chiffrées.
Cliquez ici.

Nouveau modèle énergétique français

Le nouveau modèle énergétique français vise à engager le pays dans la voie d'une croissance verte, lutter contre le réchauffement climatique, réduire la facture énergétique de la France et créer des emplois durables. Consultez le site internet participatif pour partager vos initiatives et bonnes pratiques, cliquez ici.

L'apprentissage, que d'avantages

7 jeunes sur 10 trouvent un emploi à l'issue d'une formation en apprentissage.
L'apprentissage est une des réponses aux objectifs de compétitivité des entreprises françaises et est un enjeu de croissance durable pour l'économie.
En savoir plus, cliquez ici.

Bien préparer son voyage

Quelques précieux conseils pour bien préparer son voyage en cliquant ici.

Suivez-nous sur :

https://twitter.com/Prefet71

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 8 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.
Crédits photos : Fanny Dutel-Pillon (JSL), SCI, Phovoir
Remerciements à Fanny Dutel-Pillon (JSL)

Pour ne plus recevoir d'email de notre part, désabonnez-vous en écrivant à cette adresse :
pref-elettre-etat@saone-et-loire.pref.gouv.fr

Copyright © 2014 Préfecture de Saône-et-Loire, All rights reserved.